



Séance du 09 Août 2018

L'an deux mille dix-huit, le 9 août, à 19h00, le Conseil du SIRP de Bieujac – Saint Pardon de Conques, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint Pardon de Conques, sous la présidence de Monsieur Jean Claude DUMENIL.

Etaient présents :

M. DUMENIL Jean Claude, président, membre titulaire
M. BANGERO Gilbert, membre titulaire

Mme DAVID Maylis, membre suppléant
Mme PIERS Laetitia, membre suppléant

Absents excusés :

M. PAING Jean-Baptiste, vice-président, membre titulaire ayant donné procuration à Mme DAVID Maylis
M. NORMAND, Mme DARRIET, M. CHALOU PIN, M. MANGIEU, M. BOURREL, M. DUCASSE, M. GUERRERO

Secrétaire de séance : Laetitia PIERS

1) RGPD – Adhésion Gironde Numérique

Par délibération du 30 Novembre 2010, le conseil syndical a approuvé la modification des statuts du Syndicat permettant la mise en place d'une activité de services numériques mutualisés à caractère facultatif.

Par délibération du 28 décembre 2015, le SIRP de Bieujac et St Pardon de Conques a adhéré aux services numériques mutualisés à caractère facultatifs proposés par Gironde Numérique.

Au titre des activités de services numériques proposées dans le pack e-sécurité, figure une prestation relative la CNIL et le DPD permettant, notamment, la mise en place d'un Délégué à la Protection des Données mutualisés.

Considérant que les collectivités territoriales sont amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence. Ces applications ou fichiers recensent de nombreuses informations à caractères personnelles sur les administrés.

Vu la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 fixe un cadre à la collecte et au traitement de ces données afin de les protéger, dans la mesure où leur divulgation ou leur mauvaise utilisation est susceptible de porter atteinte aux droits et libertés des personnes ou à leur vie privée.

Vu le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 est une étape majeure dans la protection des données. Il vise à renforcer l'importance de cet enjeu auprès de ceux qui traitent les données et à responsabiliser les professionnels. Il consacre et renforce les grands



principes de la loi Informatique et Libertés, en vigueur depuis 1978, et accroît sensiblement les droits des citoyens en leur donnant plus de maîtrise sur leurs données.

La Commune traite des données personnelles et doit veiller au respect des textes tout au long du cycle de vie de la donnée dans le cadre d'une logique de conformité continue.

Considérant que pour veiller au respect du cadre réglementaire énoncé par la commission nationale informatique et liberté (CNIL), la commune doit désigner un délégué à la protection des données. Le délégué est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme qui l'a désigné s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par cet organisme.

« Chef d'orchestre » de la conformité en matière de protection des données au sein de son organisme, le délégué à la protection des données est principalement chargé :

- **d'informer et de conseiller** le responsable de traitement ou le sous-traitant, ainsi que leurs employés ;
- **de contrôler** le respect du règlement et du droit national en matière de protection des données ;
- **de conseiller** l'organisme sur la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données et d'en vérifier l'exécution ;
- **de coopérer** avec l'autorité de contrôle et d'être le point de contact de celle-ci.

Le délégué doit tenir à jour le registre des activités de traitement qui sont mis en œuvre par l'organisme qui l'a désigné. Le délégué contribue à une meilleure application de la loi et réduit les risques juridiques pesant sur le Maire en tant que responsable des données à caractère personnel détenues par les services communautaires.

Il est proposé à l'assemblée de bien vouloir :

- désigner Monsieur Joachim JAFFEL – Responsable administratif juridique et financier du Syndicat Mixte Gironde Numérique en tant que Délégué à la protection des données mutualisées du SIRP de Bieujac et St Pardon de Conques
- désigner Madame BOBKIEWICZ en tant qu'agent de liaison avec Gironde Numérique et de coordination au sein du SIRP de Bieujac et St Pardon de Conques.

Le Conseil Syndical du SIRP à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve cette motion et décide de signer le contrat avec Gironde Numérique.

2) Prévoyance des agents

Monsieur Le Président propose de voter la mise en place de la participation à la prévoyance. Le Conseil Syndical ayant déjà débattu et vu l'avis favorable du Comité Technique paritaire en date du 27 juin 2018 ;

Le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :



- De participer à compter du 01 octobre 2018, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance et de santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,
- De verser une participation mensuelle de 10€

A tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie Complémentaire Santé labellisée :

- De verser une participation mensuelle de 10 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie Prévoyance Maintien de Salaire labellisée.

Il est précisé que ces deux participations ne peuvent se cumuler, chaque agent devra faire un choix quant au contrat choisi et renoncé à la participation de la collectivité sur l'autre.

3) Achat sèche-mains école de St pardon de Conques

Dans un souci d'hygiène et d'économie d'essuie mains, un sèche-mains a été acheté pour l'école de Bieujac à la rentrée 2017. L'essai ayant été plutôt concluant, un devis a été réalisé pour l'achat d'un autre sèche-mains pour l'école de St Pardon pour un montant de 450 € HT.

Le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de valider ce devis. Il sera installé à coté du lavabo dans les toilettes de la cour.

4) Travaux dans les écoles pour la prochaine année scolaire

Suite aux différentes demandes des enseignantes lors des conseils d'école 2017/2018 ainsi que du compte rendu de la commission « bâtiments » mise en place par le SIRP pour réaliser un point général des besoins sur les deux sites, une liste des travaux à réaliser a été établie :

Compte-rendu de la commission « bâtiments » annexée en pièce jointe.

Ecole de Saint Pardon :

- Devis fait pour 3 tricycles afin de renouveler une partie de ceux déjà existants, 3 autres seront mis au budget 2019 pour la rentrée de l'an prochain. Il y a au choix : tricycle à pédales, tricycle sans pédale ou trottinette à trois roues. Le choix des articles est laissé aux enseignantes. La commande sera faite lorsque ce choix sera rapporté au conseil,
- Révision des vélos déjà présents,
- Peinture au sol de la cour d'une voie de circulation,
- Suppression de marches dangereuses présentes dans la cour près du pont de singe,
- Changement du frigo par un combiné réfrigérateur/congélateur,
- Peinture du réfectoire,
- Réfection d'une partie de la classe PS/MS de Mme PUIROUX :
 - Peinture des murs,
 - Pose de panneaux en bois pour l'affichage des dessins,
 - Remplacement du tapis par du plancher flottant
 - Pose d'une étagère
- Installation d'un abri pour la pluie au portail d'accueil des enfants le matin,



- Echange de panneau d'affichage, entre celui de l'école près du grand portail qui est trop petit et celui du SIRP présent dans le bureau de Mme BOBKIEWICZ. Il sera posé près du portail de l'accueil du matin afin de libérer la fenêtre de la garderie qui sert de panneau d'affichage actuellement,

A prévoir

- Pose d'un tableau noir 90/120 dans la classe de Mme AUDRAIN (recherche d'un tableau pour récupération avant de prendre la décision d'en acheter un),
- Vérification de la manivelle du volet dans la salle des TAP, fenêtre de droite,
- Etude d'une solution pour le problème du lave-vaisselle entartré,
- Revoir le revêtement sous le pont de singe,
- Nettoyage de la cabane,
- Vitrage fêlé au niveau des toilettes extérieurs,
- Poignée entre les deux classes à revoir,
- Vitre de la porte du dortoir fêlée,
- Rebouchage des trous de l'ancien extincteur dans le dortoir,
- Devis en cour pour la fuite des toilettes de la cantine,

Ecole de Bieujac

Prévu pour la rentrée scolaire :

- Réaménagement de la classe de Mme AUDOIT
- Pose d'un rideau à la porte côté cour de la première classe,
- Réparation de la fuite du préau en refixant la toiture,
- Dalle sous le préau à revoir,
- Révision des gouttières entre le petit préau et l'algéco,
- Retrait des volets des portes de classes côté cour,
- Devis réalisé et signé pour modifier la sonnette, elle sonnera toujours dans la classe mais aussi dans la cour pour permettre au personnel du SIRP de l'entendre pendant les temps périscolaires,
- Réglage de la porte d'entrée,
- Devis pour le changement de la VMC réalisé et signé,
- Eclairage des toilettes de la cour réparé,
- Remplacement de 3/4 planches autour du marronnier,

Prévu prochainement

- Entretien de la toiture des bâtiments avec de l'anti-mousse (vacances de la Toussaint),
- Places en épi tracées entre l'arrêt de bus et la rue du lotissement (vacances de la Toussaint),
- Volets des fenêtres côté cour à repeindre (vacances de Noël)
- Mise aux normes des prises électriques du bureau de la directrice (en attente de devis),
- Câblage électrique non protégé de l'installation de l'alarme incendie, l'installateur doit revenir pour procéder aux modifications dès que possible,
- Remplacement des fenêtres de classes côté cour (prévoir un devis pour le budget 2019)



5) Informations rentrée scolaire 2018 (garderie, tarification, réunion publique)

Monsieur le Président propose de reporter ce point au prochain conseil syndical.

Questions diverses

Point sur le personnel

Isabelle ARNOUT ne fait plus partie du personnel. Elle est remplacée par Céline pour assister Nicole, la cuisinière.

Un recrutement est lancé pour remplacer Céline sur les temps périscolaires.

Mme Blangero reste en option en cas de besoin pour des remplacements.

Vanessa et Christiane seront présentes le matin à la garderie de Bieujac et Odile pour le mercredi.

Séverine sera présente le soir à la garderie de St Pardon.

Compte rendu des commissions

Il est décidé d'ajouter en pièce jointe de ce compte rendu, le compte rendu de la commission « bâtiments » du 12 juin 2018.

Projet numérique

Concernant le projet numérique, Mme DAVID Maylis, enseignante à l'école de CASTETS EN DORTHE, propose de nous montrer son installation déjà présente dans sa classe. Elle s'occupe de demander les autorisations nécessaires afin que nous allions sur place pour comprendre les enjeux pédagogiques de cette méthode.

Procédure de gestion de conflit

Il est proposé par plusieurs membres du conseil, M. BLANGERO, Mme DAVID et Mme PIERS, de présenter à la prochaine réunion du conseil, une procédure préétablie de gestion de conflits au sein de l'école. Cette procédure a pour objectif d'apaiser les tensions de la dernière année scolaire entre les différents membres de la communauté éducative et de soutenir le personnel du SIRP présent dans l'école en charge des enfants.

FIN DE LA SEANCE A 22H00